

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026
COMMUNE DE VAGNEY

La réunion a débuté le 20 Mars 2026 à 19h00 sous la présidence de Monsieur PHILIPPE Jean-Michel.

Présents : AUBERT Emmanuelle, BENARD Marie-Danièle, BERNARD Alicia, CLAUDE Karine, CLEUVENOT-DUC Valentin, COLLIN Murielle, CUNY Philippe, DESPREZ Nicolas, DUC Dominique, GASSER-MANGEOT Aurélie, GROSJEAN Marie-Agnès, HOUOT Didier, JUNG Sylvaine, LABAYS Laurence, LANGLOIS Willy, MESDAG Jean-François, MOUGEL Marie-Lucie, NOSAL Antoine, PARIS Audrey, PHILIPPE Jean-Michel, PIERRE Kévin, PIQUEE Yannick, ROBERT Dorine, ROHR Michaël, SINIGAGLIA Pascal, TRUFFIN Cathy, VINCENT Ludovic

M. PIERRE Kévin a été nommé secrétaire de séance.

Examen et validation du procès-verbal de la séance du 23 Février 2026 : adopté à l'unanimité.

1°) Installation

Monsieur PHILIPPE Jean-Michel ouvre la séance et proclame le conseil municipal de VAGNEY installé.

Il souhaite à tous les conseillers municipaux la bienvenue au sein de la Mairie et expose qu'en qualité de doyen d'âge, il lui revient d'assurer la présidence de ce premier conseil municipal, étant septuagénaire alors que parfois certains doyens peuvent être octogénaires voire nonagénaires.

Il met l'accent sur une moyenne d'âge peu élevée au sein du conseil municipal ce qui peut être la marque du dynamisme de la commune. Afin de procéder à l'élection du Maire, il souhaite solliciter le benjamin de l'assemblée en qualité de secrétaire Kévin PIERRE s'il l'accepte. Ce-dernier l'accepte et le conseil municipal procède donc à son élection.

Monsieur PHILIPPE appelle également deux assesseurs, un homme et une femme de préférence. Madame BENARD Marie-Danièle et Monsieur DUC Dominique se portent candidats pour ces fonctions et sont donc élus par l'assemblée pour ce faire.

Monsieur PHILIPPE rappelle l'ordre du jour du conseil municipal :

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- Election des adjoints au Maire
- Lecture et distribution de la charte de l'élu local.

2°) Élection du Maire

Secrétaire de séance : Kevin PIERRE.

Assesseurs : Marie-Danièle BENARD, Dominique DUC.

Monsieur PHILIPPE fait appel aux candidatures. Monsieur Didier HOUOT présente sa candidature.

Après vote 27 voix pour Didier HOUOT est élu Maire de VAGNEY.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements pour cette élection, qui marque le début d'une nouvelle mandature de 6 ou 7 années en fonction de l'éventuelle collusion avec les élections présidentielles de 2032.

Il ajoute que bon nombre de projets petits ou grands sont à venir, et remercie d'ores et déjà les conseillers municipaux pour leur investissement.

Il précise que la présente séance est très courte car il faut faire l'essentiel mais la séance du 30 mars sera plus longue pour entrer dans le détail des institutions à mettre en place.

3°) Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 8 adjoints.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- d'approuver la création de 8 postes d'adjoints au maire.

4°) Élection des adjoints

Secrétaire de séance : Kévin PIERRE.

Assesseurs : Marie-Danièle BENARD, Dominique DUC.

Yannick PIQUÉE se porte candidat en tant que tête de liste et propose la liste d'adjoints suivante :

Yannick PIQUÉE
Dorine ROBERT
Michaël ROHR
Aurélie GASSER-MANGEOT
Ludovic VINCENT
Karine CLAUDE
Philippe CUNY
Emmanuelle AUBERT

Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une liste bloquée, et qu'il n'y a pas de possibilité de panachage.

Après vote 27 voix pour la liste d'adjoints proposée par Yannick PIQUEE est élue.

5°) Charte de l'élu local

Monsieur le Maire donne lecture et distribution de la charte de l'élu local.

Les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 19h33.

Kévin PIERRE
Secrétaire de séance



Didier HOUOT
Maire,

